



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



### CDI LARGEMENT MAJORITAIRE

Le taux de CDI est très élevé 83 %.

Le taux de CDD est supérieur à la moyenne du secteur.

Les autres types de contrats (stagiaires, contrats aidés,...) sont peu utilisés.



### BAISSE DU TAUX DE CDD

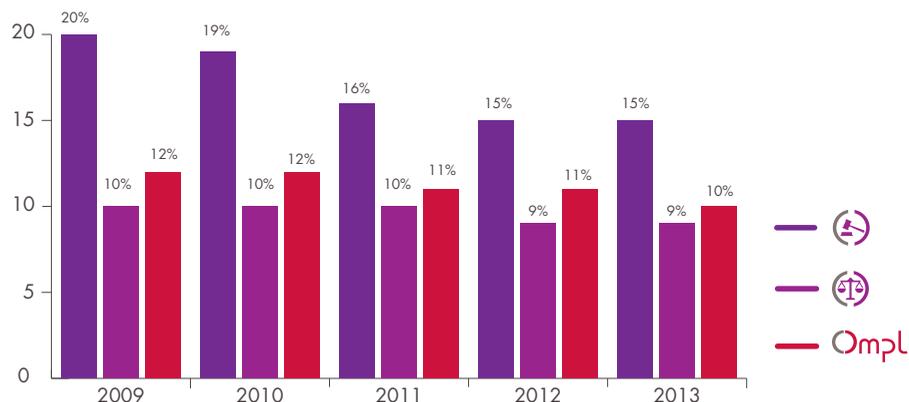
Le taux de CDD régresse sur la période. L'orientation à la baisse se confirme.

### Répartition des salariés par type de contrat de travail

Contrats de travail			Ompl
CDI	83 %	84 %	86 %
CDD	15 %	9 %	10 %
Apprentissage	0 %	0 %	2 %
Autres contrats*	2 %	7 %	2 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

\* Autres contrats = stagiaires, contrats aidés...

### Évolution du taux de CDD



 Secteur juridique

Branche professionnelle

 Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



### TAUX DE CDD PROCHE DE LA PARITÉ

Les femmes sont moins fréquemment en CDD que les hommes mais le différentiel est faible.



### SENIORS PLUS SOUVENT EN CDD

Les salariés de moins de 35 ans et ceux de 50 ans et plus sont un peu plus souvent en CDD. En revanche, il est moins utilisé dans la tranche d'âge médiane.



### CONTRAT IDENTIQUE SELON LA DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

Les salariés à temps partiel et ceux à temps complet bénéficient du même type de contrat de travail.

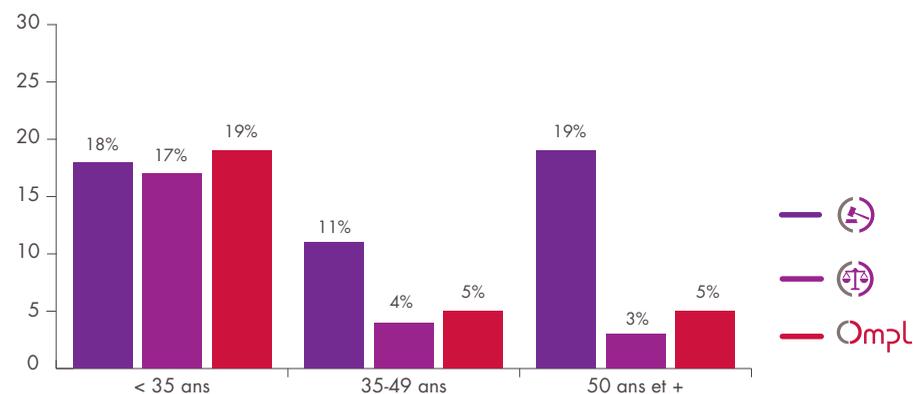
## Taux de CDD par genre

			Ompl
Femmes	15 %	9 %	9 %
Hommes	16 %	11 %	13 %
Moyenne	15 %	9 %	10 %



Dans la branche, 15 % des femmes ont un CDD, contre 16 % pour les hommes.

## Taux de CDD par tranche d'âge



Dans la branche, 18 % des moins de 35 ans ont un CDD contre 11 % des 35-50 ans.

## Taux de CDD par temps de travail

			Ompl
Temps complet	15 %	9 %	10 %
Temps partiel	15 %	9 %	9 %
Moyenne	15 %	9 %	10 %



Dans la branche, 15 % des salariés à temps partiel ont un CDD, soit un taux identique à celui des salariés à temps complet.



### CONTRAT DIFFÉRENT SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Le recrutement en CDD est principalement mobilisé pour les catégories employés-ouvriers et un peu moins pour les professions intermédiaires. À l'inverse, les cadres sont très rarement embauchés avec ce contrat.

### Taux de CDD par catégorie sociale

Catégories sociales			Ompl
Cadres	2 %	6 %	12 %
Professions intermédiaires	11 %	11 %	9 %
Employés-ouvriers	18 %	10 %	10 %
<b>Moyenne</b>	<b>15 %</b>	<b>9 %</b>	<b>10 %</b>



Dans la branche, 2 % des cadres ont un contrat à durée déterminée contre 11 % pour les professions intermédiaires.